

## SIAEP DE SAINT BENOIT D'HEBERTOT

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

#### 1 – DENOMINATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ – ACHETEUR PUBLIC

SIAEP DE SAINT BENOIT D'HEBERTOT  
Mairie  
14130 SAINT BENOIT D'HEBERTOT

#### 2 - PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée selon l'ordonnance n° L2123-1 du Code de la commande publique relative aux marchés publics et selon l'article R2123-1 à R 2123-6.

#### 3 - OBJET DU MARCHÉ

**Extension/renouvellement du réseau AEP Chemin de Bellevue sur la commune de Saint Benoit d'Hébertot.**

Lot : Canalisations

#### 4 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Les travaux de renouvellement du réseau eau potable comprennent :

Conduite 75 mm Pehd : 400ml  
Branchements : 10 pour 550 ml  
Vannes et purge : 3 vannes de 40 mm et une purge  
**P.S.E.** : conduite 50 mm sur 170 ml + 2 branchements 90 ml

#### 5– MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Dossier à demander à :

MANCHE REPRO  
4 rue du Belle  
50004 SAINT LO  
Tél : 02 33 72 23 66/Fax : 02 33 72 09 15  
Email : [mancherepro@wanadoo.fr](mailto:mancherepro@wanadoo.fr)

Les dossiers pourront être retirés à l'adresse internet du profil acheteur : [https://www.marches-securises.fr/perso/manche\\_repro](https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro)

#### 6 – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront remises par voie électronique à l'adresse suivante : [https://www.marches-securises.fr/perso/manche\\_repro](https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro), suivant les instructions figurant dans le règlement de consultation.  
**La signature électronique des documents est facultative.**

## **7 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

**LUNDI 14 AVRIL 2025 à 11 H 00**

## **8 – JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT**

- Documents figurants aux articles R2143-3 et suivants du Code de la commande publique.
- Références professionnelles et certificats de capacité pour des travaux similaires signés par le Maître d'œuvre ou le Maître d'ouvrage et de moins de 3 ans.

## **9 – CRITERES UTILISES POUR L'ATTRIBUTION DES MARCHES**

Le jugement des offres destiné à déterminer l'entreprise la mieux disante sera effectué en tenant compte des critères hiérarchisés et pondérés définis dans le règlement de la consultation.

## **10 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :**

Voir règlement de la consultation.

## **11 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

Les candidats pourront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dont l'adresse URL est la suivante :

[https://www.marches-securises.fr/perso/manche\\_repro](https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro)

## **12 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS**

Tribunal administratif de Caen

## **13 – DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION :**

Le 07 mars 2025